



221912 - Le jugement du fait de donner à un enfant le nom Tahriim

question

M'est-il permis de donner à ma fillette le nom Tahriim?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le père doit choisir pour son fils ou sa fille un nom qui soit beau aussi bien dans sa forme que dans sa signification car le nom est l'adresse du nommé et il lui reste collé de sa naissance à sa mort et est transmis à sa descendance aussi long temps qu'Allah Très-haut le vaudra.

Les ulémas ont dit qu'il est réprouvé d'utiliser des noms dont le sens implique le péché et la désobéissance comme Injuste, Voleur et consorts. Voir Tasmiyatoul mawloud par Cheikh Baker Abou Zayd, p.52. Peut-être peut on ajouter Tahriim à cette liste. Un groupe d'ulémas réprouvent encore l'usage de noms tirés des sourates du saint Coran comme Taha, Yacine, Hamiim. Voir Tasmiyatoul mawloud, p.57 Ceci s'applique au nom Tahriim. Allah le sait mieux.

Cela étant, il nous semble qu'il est réprouvé de nommer une fille Tahriim. Le moins qu'on puisse dire d'un tel acte est qu'il relève des choses douteuses que le fidèle croyant doit éviter. Allah a établi à l'usage de Ses fidèles serviteurs des choix clairs qui leur dispensent de se livrer à des actes gênants. Il s'y ajoute que le nom en question est étrange et peut gêner la fille plus tard dans ses rapports avec ses copines, collègues, et connaissances. L'usage des beaux noms en cours peut nous en dispenser.

Allah le sait mieux.